



#### LIMOGES MÉTROPOLE

Le Président de Limoges Métropole

##### ARRÊTÉ

du 21 novembre 2025

Arrêté portant mise à jour du  
Plan local d'urbanisme de la  
commune de Couzeix

N° 27481

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles  
du 21 novembre 2025

VU la délibération en date du 29 Février 2016 approuvant

le Plan local d'urbanisme de la

commune de Couzeix

Le fait des services publics de la commune

de Couzeix

Le fait des services publics d'ordre public de la commune

de Couzeix

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les

annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la

commune de Couzeix.

##### ARRÈTÉ

ARTICLE 1 : Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix sont

mises à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.

Ainsi, il est fixé dans ces annexes les dispositions suivantes :

Le mise à jour des services publics notamment la servitude d'utilité

publique de protection du domaine public ferroviaire (D2) attribuée par son

fonctionnement.

Le mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du

public à la mairie de Couzeix et au siège de Limoges Métropole à la date du présent

arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera officiel à la mairie de Couzeix et au siège de Limoges

Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Dépôt électroniquement le 21/11/2025



Publié le vendredi 23 novembre 2025

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le

tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à

compter de sa publication.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix

1 DOCUMENT - Publié le 21 Novembre 2025

**27481.pdf**  
(.pdf, 8,7 Mo)

**TÉLÉCHARGER**